

Réunion du 7 février 2011

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etaient présents : Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur René HAAG, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Sébastien ZAEGEL, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Philippe BIES, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Joseph CREMMEL, Monsieur Gaston DANN, Monsieur Laurent FURST, Monsieur Francis GRIGNON, Maître Jean-Jacques GSELL, Monsieur Jean-Claude HALLER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Denis LIEB, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Madame Andrée MUNCHENBACH, Monsieur Joseph OSTERMANN, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Etienne WOLF, secrétaires

Procuration(s) :

Excusé(s) : Monsieur Jean-Daniel ZETER, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Monsieur Robert HERRMANN, Monsieur Serge OEHLER

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Frédéric BIERRY

**N° CP/2011/135 - Soutien aux collectivités locales et aux associations - 3321  
Activités socio-éducatives en faveur des jeunes du Bas-Rhin et  
soutien à leur engagement**

La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide d'attribuer des subventions d'un montant total de 534 136,25 € aux bénéficiaires figurant aux tableaux annexés, au titre de l'aide aux activités socio-éducatives, dont une subvention de 25 000 € au Comité régional des associations de la jeunesse et de l'éducation populaire (CRAJEP) pour l'action d'accompagnement des acteurs locaux et des jeunes impliqués dans la mise en œuvre de l'expérimentation "Pass'engagement" en 2011
- approuve le contrat d'objectifs 2011-2012 ainsi que la convention financière 2011 à conclure entre le CRAJEP et le Département
- approuve le contrat territorial pour la jeunesse (CTJ) à conclure entre la ville de BISCHHEIM et le Département pour la période 2010-2012.

Elle autorise par ailleurs son président à signer ces trois documents ainsi que le moment venu, en application de l'article 10 de la loi n° 2000-321 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations, les conventions financières 2011 à intervenir entre le Département et respectivement la Fédération départementale des Maisons de jeunes et de la culture du Bas-Rhin (FDMJC 67), l'Association "Unis-Cité Alsace" et le Centre socio-culturel de LINGOLSHEIM (conventions établies selon le modèle annexé au règlement financier départemental).

Le versement d'un acompte des subventions de fonctionnement, d'un montant maximum de 50 %, interviendra avant la fin du premier trimestre 2011 ; le versement du solde interviendra dès accord du Département.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
Le Directeur des services de l'assemblée



Jean-Jacques STAHL

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20110207-54833-DE-1-1\_0  
Acte certifié exécutoire au : 16/02/11